

Persbericht – Gereguleerde informatie

OPENBAARMAKING OVER EEN TRANSPARANTIEKENNISGEVING

(artikel 14, eerste lid, van de wet van 2 mei 2007 op de openbaarmaking van belangrijke deelnemingen)

Terhulpen, 27 september 2016

ATENOR heeft op 23 september 2016 een transparantiekennisgeving ontvangen, waaruit blijkt dat de vennootschap TRIS NV al haar aandelen in ATENOR heeft overgedragen aan 3D NV. Bijgevolg zal 3D NV de plaats innemen van TRIS NV in de lijst van in overleg handelende personen die een akkoord hebben gesloten over de uitoefening van hun stemrechten om een duurzaam gemeenschappelijk beleid te voeren.

TRIS NV en 3D NV maken echter deel uit van dezelfde controleketen.

De melding kan geraadpleegd worden hieronder of in de sectie Corporate Governance / Gereguleerde informatie – Transparantie van de website www.atenor.be

ATENOR is een vennootschap voor vastgoedpromotie met beursnotering op Euronext Brussels. Haar missie is erop gericht om via haar stedenbouwkundige- en architecturale aanpak gepaste antwoorden te bieden op de nieuwe eisen die de evolutie van het stads- en beroepsleven stelt. In dit kader investeert ATENOR in vastgoedprojecten van formaat die beantwoorden aan strenge criteria inzake ligging, economische efficiëntie en respect voor het milieu.

Reuters: ATE0.BR - Bloomberg: ATEB BB

Voor meer informatie kunt u contact opnemen met Stéphan Sonnevile s.a., Chief Executive Officer

ATENOR – Avenue Reine Astrid 92 te B-1310 Terhulpen

☎ +32-2-387.22.99 - 📠 +32-2-387.23.16 - e-mail : info@atenor.be - www.atenor.be



FORMULAIRE TR-1 BE PART I

1) Statut de la notification

En projet **DEFINIE**

2) Emetteur

Nom **ATENOR**
Numéro d'identification **0403-209-303**

3) Motif de la notification

Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert

4) Notification par

Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord portant sur l'exercice de leurs droits de vote, en vue de mener une politique commune durable

5) Personne(s) tenue(s) à notification

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
Alva SA	Avenue de la Chenaie 175, B-1180 Bruxelles
Philippe Vastapane	Rue Splerzelt 5, L-8063 Bertrange
Patricia Vastapane	Bâtiment le National - Rue Chetzeron 1 - CH 3963 Crans-Montana
Tris NV	Rijvisschesstraat 118, B-9052 Zwijnaarde
3D NV	Rijvisschesstraat 118, B-9052 Zwijnaarde
Iberanfra (STAK)	Hoogoorddreef 15, 1101 BA Amsterdam
Sofinim SA	Avenue Bisschofsheim 11, B-1000 Bruxelles
Hel Torentje (STAK)	Westblaak 89, NL-3012 KG Rotterdam
Stéphan Sonnevile SA	Rue de Mont Lassy 62B, B-1380 Lasne
Stéphan Sonnevile	Rue de Mont Lassy 62B, B-1380 Lasne
Luxempart SA	Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange

6) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)

Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6

Cliquez

7) Date de dépassement de seuil

22-09-16 (DD/MM/YYYY)

8) Seuil franchi (en %)

10

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 10

9) Dénominateur

5.631.076

Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10) Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
	# droits de vote	# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Philippe Vastapane	0	0		0,00%	
Patricia Vastapane	0	0		0,00%	
Alva SA	504.880	504.880		8,97%	
Sous total	504.880	504.880		8,97%	
STAK Iberanfra	0	0		0,00%	
3D NV	0	604.880		10,74%	
Tris NV	604.880	0		0,00%	
Sous total	604.880	604.880		10,74%	
STAK Het Torentje	0	0		0,00%	
Sofinim SA	592.880	592.880		10,53%	
Sous total	592.880	592.880		10,53%	
Stéphan Sonnevile	0	0		0,00%	
Stéphan Sonnevile SA	150.500	150.500		2,67%	
Sous total	150.500	150.500		2,67%	
Luxempart SA	505.000	505.000		8,97%	
TOTAL		2358140	0	41,88%	0,00%

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs.
Ajouter les sous-totaux puis terminer par les détenteurs seuls.
Les totaux, les "sous-totaux" et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction				
Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote
TOTAL		(par rapport à toutes les dates d'échéance)		0	0,00%

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (Droits de vote & Instruments financiers assimilés)	# de droits de vote	% de droits de vote
CALCULER	2.358.140	41,88%

11) Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Veuillez décrire ici ou joindre le schéma en annexe à votre envoi

Alva SA est contrôlée par Les Viviers SA, une société de droit luxembourgeois. Les Viviers SA est contrôlée par :
 o Monsieur Philippe Vastapane
 o Madame Patricia Vastapane

Tris NV est contrôlée par 3D NV.
 3D NV est contrôlée par « stichting administratiekantoor » Iberanfra.
 « stichting administratiekantoor » Iberanfra n'est pas une entité contrôlée.

Sofinim NV est contrôlée par Ackermans & Van Haaren NV, une société de droit belge.
 Ackermans & Van Haaren NV est contrôlée par Scaldis Invest NV, une société de droit belge.
 Scaldis Invest NV est contrôlée par Bellimas NV, une société de droit belge.
 Bellimas NV est contrôlée par Cellfloor S.A., une société de droit luxembourgeois.
 Cellfloor S.A. est contrôlée par Apodia International Holding B.V., une société constituée sous le droit néerlandais.
 Apodia International Holding B.V. est contrôlée par Palamont N.V., une société constituée sous le droit des Antilles néerlandaises.
 Palamont N.V. est contrôlée par Het Torentje, une « stichting administratiekantoor », constituée sous le droit néerlandais.
 STAK Het Torentje n'est pas une entité contrôlée.

Stéphan SONNEVILLE SA est contrôlée par Stéphan Sonnevile.

Luxempart SA : aucune entité ou personne physique ne détient le contrôle ultime de Luxempart SA. Toutefois, Luxempart SA a un actionnaire de référence qui est Foyer Finance SA, une société de droit luxembourgeois.

12) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur		cessera de détenir/détiendra à nouveau	0	droits de vote à partir du	
-----------	--	--	---	----------------------------	--

13) Information supplémentaire

A) Obligations convertibles et droits à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis détenus					
Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice ou de conversion de l'instrument

B) Actions sans droit de vote	
Détenteur	Nombre

C) Remarques

TRIS NV détenait également 90,763 actions qui ne faisaient pas partie de l'action de concert. Ces actions ont également été transférées à 3D NV à la même occasion.

Fait à

Le (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

Signature

